



# DZPAF zone Est : charte du conducteur ABANDONNEE !

Suite à notre tract du 25/01/2023 et notre action immédiate auprès de Monsieur Pierre Bordereau, Directeur Zonal Police aux Frontières, dénonçant l'obligation pour nos collègues de signer une charte infantilissante...

**Alliance Police Nationale**, suite à un entretien ce jour avec Monsieur le DZPAF Est, **OBTIENT**, l'abandon de cette note de service zonale sous sa forme actuelle, qui avait ensuite été déclinée dans les 18 départements du Sgami Est



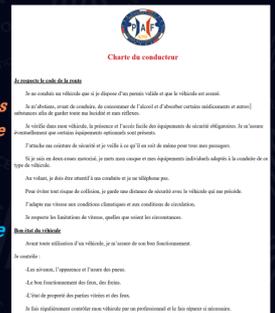
## DZPAF zone Est : charte du conducteur !

Afin de lutter contre l'accidentologie ; la DZPAF Est met en place une charte obligatoire à signer pour chacun de nos collègues rappelant qu'il faut respecter le code de la route, ne pas consommer de l'alcool et détenir le permis de conduite avant de prendre le volant ...

## Mais de qui se moque t'on ???

*Alliance Police Nationale Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté appelle l'ensemble de nos collègues à ne pas signer cette charte infantilissante et scandaleuse !*

*A quand une charte de bonne conduite managériale ?*



Les bureaux régionaux

25/01/2023

**PLUS AUCUNE  
CHARTe NE SERA  
A SIGNER POUR  
POURVOIR CONDUIRE  
LES VEHICULES**

Les bureaux régionaux

30/01/2023